

# Un logo new-look pour réveiller la Ville

L'Agence de développement local (ADL) a présenté le projet de diagnostic identitaire de la Commune de Durbuy dont la finalité sera la création d'un logo.

● Julien BIL

La séance du conseil durbuy-sien a débuté par la présentation par l'Agence de développement local (ADL) du projet de diagnostic identitaire de la Commune de Durbuy devant aboutir in fine à la mise en œuvre d'une nouvelle charte graphique et d'un logo. « Il n'est pas question ici de dire au revoir à l'ancien blason avec le lion durbuysien, mais plutôt d'imaginer un nouveau logo identifiant notre commune de Durbuy, dans une démarche de City Branding, de faire de notre ville une véritable marque, indique tout de go le directeur de l'ADL, Xavier Lechien. Il y a trois ans, l'étude Up City avait notamment ciblé une certaine évasion commerciale, une hausse des cellules vides aussi. Cette nouvelle charte graphique permettrait de rendre notre territoire plus attractif encore et d'instaurer un dynamisme, un réveil qui nous permettrait d'attirer de nouveaux investisseurs, des commerces de proximité. Elle nous permettra également de redynamiser le commerce, de fédérer les habitants, de toucher un public plus jeune, mais encore de



Le directeur de l'ADL durbuysienne, Xavier Lechien, s'est notamment servi des exemples des logos de Bastogne et Charleroi pour expliquer les avantages d'une nouvelle charte graphique.

renforcer la cohérence de notre communication. »

Le directeur de l'ADL illustre son propos par quelques exemples dont notamment les logos des Communes de Bastogne et Charleroi. Pour imaginer ce nouveau logo, il sera fait appel à un groupe de travail comprenant douze citoyens représentatifs de la population durbuysienne et de ses villages. « Ils dégageront les valeurs, les atouts et faiblesses de notre territoire et tenteront de définir ce qui le caractérise vraiment, poursuit Xavier Lechien. Ce logo sera créé pour au moins trois ou quatre mandatures. »

### « Il faut de l'humain »

Chez les conseillers, une certaine unanimité se dégage et le projet poursuivra donc sa route. Le conseiller du groupe de la minorité Écolo, Éric Jurdant, s'il reconnaît le bien-fondé de la démarche, en regrette toujours le timing : « On pourrait nous reprocher d'investir dans un tel projet alors que l'urgence est avant tout sociale. Mais sur le fonds, l'idée est bonne.

Les citoyens doivent être associés à cette démarche. Il faut qu'ils s'approprient réellement ce logo. Il faut de l'humain, pas que de l'économique et du touristique. Il ne faudra pas oublier non plus les pôles de Barvaux et Bomal et les villages. Il faut que tout le monde s'y retrouve ! » ■

## Nouvelle motion pour le maintien des services bancaires

Deux motions ont été examinées lors de cette séance. La première, émanait du conseiller William Denis (maj. - liste bourgmestre) a été présentée en urgence. Elle concerne une nouvelle fois la suppression des terminaux et agences bancaires, qui engendre de nombreux problèmes notamment chez pour les personnes âgées. « Cette nouvelle motion vise à rappeler la mission d'intérêt général de banque. Elles doivent être au service de la population. Or, le nouveau modèle proposé, le projet BATOPIN (alliance de 4 grandes banques belges pour créer un maillage de bornes de retraits

de cash sur le territoire) ne permettra plus d'effectuer certaines opérations, tels les virements, l'impression d'extraits... », explique William Denis. Et le conseiller de demander dans sa motion, rien moins que « la suspension du projet BATOPIN, mais aussi que les obligations contractuelles de B Post en matière de réseaux de terminaux soient confirmées. Mais encore l'organisation d'une conférence interministérielle économie réunissant toutes les parties concernées en vue d'élaborer une charte du service bancaire. » Au vote c'est l'unanimité.

## VITE DIT

### Rénovation des voiries agricoles ou stop au béton

Trois voiries agricoles étaient concernées lors de ce conseil pour être asphaltées : l'une entre Izier et Vieuxville, un chemin à proximité de la ferme de Petit-Bomal et une autre partant du pont de Tour vers le domaine de Hotemme. Éric Jurdant (Écolo) émet plusieurs regrets. Tout d'abord, celui de ne pas avoir reçu les plans. « Difficile de se prononcer,

dès lors. »

Il rappelle ensuite ce qui est préconisé par la Région wallonne, à savoir le stop au béton. Si le conseiller ne semble pas émettre d'objections sur le chemin Izier-Vieuxville qui avait déjà fait l'objet d'asphaltage, il en est tout autrement pour celui de Petit-Bomal. « C'est bien celui qui monte vers Saint-Rahy ? Mais enfin ! ». Au vote, Éric Jurdant vote contre faute de plans et « a fortiori pour le chemin de Petit-Bomal qui n'avait pas encore fait l'objet

d'asphaltage ! »

### Diverses réflexions

Les ponts de Houmart et celui de Tour feront bientôt l'objet d'une réflexion, tout comme le mur de soutènement de la Neuve Voie à Durbuy Vieille-Ville. « Il est temps d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard, indique l'échevin des Travaux Freddy Paquet. Ce projet devra s'accompagner de la réflexion de la voirie et éventuellement de son coffre et par la pose de filets d'eaux. »

## Jetons de présence en chèques commerce : « De la poudre de perlimpinpin »

Une autre motion présentée en séance a connu moins de succès que celle sur le maintien des services bancaires. Elle émanait d'Éric Jurdant (Écolo). Ce dernier propose que les jetons de présence des conseillers soient octroyés, pour la moitié sous forme de chèques commerce, et ce sur base volontaire. « Cela permettrait de donner l'exemple en utilisant les chèques commerce de l'ADL

dont l'essor est plutôt lent et de soutenir nos commerces locaux. »

Le conseiller Jean-Marie Carrier, s'exprimant à titre personnel, ne l'entend pas de cette oreille : « Je n'ai pas besoin d'une motion pour que l'on m'incite à me rendre dans les commerces locaux. Donc pour moi, ce sera donc non »

Le conseiller Josy Marot (maj) est sur la même longueur d'ondes : « Je pense que

les mandataires consomment déjà à 80 ou 90 % à Durbuy et restent, malgré tout, libres d'acheter là où ils le veulent. Cette proposition, c'est de la poudre de perlimpinpin. »

L'échevine en charge de l'économie, Véronique Balazard rappelle les avantages des chèques commerce. « Les commerçants adhèrent à ce système sur base volontaire. 14 nouveaux commerçants ont adhéré en 2020 et d'autres ont

déjà fait la demande en 2021. L'an dernier, 14 060 € de chèques commerce ont été émis. »

« C'est bien la preuve que l'on doit montrer l'exemple en encourageant ce système », insiste Éric Jurdant en rappelant les avantages. Coup de sang Josy Marot qui y voit « une démarche populiste ». Il est rejoint par le bourgmestre Philippe Bontemps qui indique : « Ce qui me dérange, même si cet octroi se ferait sur base volontaire,

c'est la déclaration publique que, selon ta proposition, chaque conseiller devrait faire en séance du conseil. »

Le conseiller Écolo digère mal : « Cela me heurte profondément. Si la Commune, qui est à l'origine de ces chèques commerce, ne joue pas le jeu, ce n'est pas logique. On a un outil extraordinaire et on ne s'en sert pas. »

Au vote, on n'enregistre que le seul vote positif du conseiller Écolo. ■ J.B.

